

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

AR Prefecture VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)

L'an deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21

Date de Convocation du Conseil Municipal : Deux Mars 2026

ETAIENT PRESENTS : Mmes. Mariam BOUGETTE – Hélène CUSTODIO – Sarah GHEYSEN – Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Roselyne MALHOUREUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI
MM - Jean-Luc BONNENFANT - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - Gérard GARNON - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD

PROCURATION : M Dominique IMBERT à Alexis PLAUD

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle BEAUMATIN – - M. Romaric CHARRIER - M Luc CROUZEAUD-CHABRELY - Mme Gisèle LOVIAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Roseline MALHOUREUX

OBJET : REVISION DES TARIFICATIONS DROITS DE PLACE ET STATIONNEMENT

Suite à la suppression de la régie recette du marché commercial, Madame le Maire propose à l'Assemblée, la révision concernant le tarif appliqué aux commerçants occasionnels.

* Commerçant occasionnel : 5€/présence.

En ce qui concerne les autres tarifs, ceux-ci restent inchangés, à savoir :

Nombre de ml	Mercredi et samedi	Mercredi ou samedi
0 à 10 ml	150 €/an	75 €/an
+ de 10 ml	250 €/an	125 €/an

* Kiosque pizza : 200 €/mensuels

* Terrasse : 200 €/an

* Rôtissoire : 50 €/an

* Camion : 1/2 journée : 50 €

1 journée : 100 €

Les tarifs restent inchangés.

**Le Conseil Municipal, Après délibération,
VOTE : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0**

Après en avoir délibéré :

- les propositions de Madame le Maire sur la révision des tarifs des droits de place et de stationnement sont approuvés à compter du 1^{er} avril 2026.

Ville de Saint-Michel

Récépissé Préfecture

Le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour Copie conforme, au registre sont les signatures

Le 10/03/2026,

Le Maire,

